

SB  
996  
.642  
C42.

36057/3.D

du par A.S.  
à cataloguer

B

DOMMAGES AUX RECOLTES  
RESUME DES PLAINTES

Gilles Chapdelaine  
Environnement Canada  
Service canadien de la Faune



(Saison 1975)

## TABLE DES MATIERES

|  |   |
|--|---|
| Introduction .....                                 | 1 |
| 1) Dommages causés par la bernache du Canada ..... | 2 |
| A) Dommages au blé-d'inde .....                    | 2 |
| B) Dommages aux prairies .....                     | 3 |
| 2) Dommages causés par la Grande Oie blanche ..... | 7 |
| 3) Dommages causés par les Icteridae .....         | 9 |

## Introduction

Le présent rapport a pour but de résumer les plaintes officielles reçues au bureau du Service canadien de la Faune, Ste-Foy, Québec, concernant les dommages aux récoltes causés par les oiseaux migrants.

Le nom du plaignant est mentionné avec son adresse et la nature de sa plainte est résumée.

On peut diviser ces plaintes en 3 catégories selon les espèces mises en cause:

1. Dommages causés par la Bernache
2. Dommages causés par la Grande oie blanche (*Chen caerulescens atlantica*)
3. Dommages causés par les Icteridae

1) Domages causés par la Bernache du Canada (15 avril au 10 mai 1975)

Plaintes de: - M. Rémy Mainville  
Ste-Clothilde  
Cté. Deux-Montagnes  
Tél: 1-514-258-3691

- M. Jean Proulx  
St-Zéphirin  
Cté. Yamaska  
Tél: 1-514-564-2195

- M. Pierre Bibeau  
Yamaska  
Cté. Yamaska  
Tél: ---

- M. Omer Lemire  
Baieville  
Cté. Nicolet  
Tél: ---

- M. Lucien Fortier  
Yamaska  
Cté. Yamaska  
Tél: ---

A) Domages au blé-d'inde

Messieurs Mainville, Proulx et Fortier ont soulevé un problème

identique. Ces derniers n'ont pu récolter à temps le maïs à l'automne '74 en raison d'un hiver précoce. Or d'après eux 40% de la récolte peut-être récupérée au printemps suivant. Mais tôt au printemps l'utilisation de la machinerie lourde est impossible à cause d'un sol trop mou.

Donc, ils doivent attendre et cette période d'attente correspond au passage des bernaches qui s'alimentent très souvent dans les champs de maïs. Ils ont donc reçu la visite de ces volatiles qu'ils n'ont guère appréciés. Après une brève conversation téléphonique j'ai recommandé à ces derniers d'utiliser des canons, des épouvantails ou même de tirer des coups de feu en l'air afin d'effrayer les oiseaux. Notons que pour les mêmes raisons citées ci-haut nous avons prêté un canon à M. Lucien Fortier de Yamaska, Cté. Yamaska. Ce dernier a mentionné qu'aucune bernache n'a utilisé sa pièce de maïs durant la période d'utilisation du canon.

#### B) Domages aux prairies

Une autre plainte concernant les domages aux récoltes causés par la Bernache du Canada nous est parvenu de M. Pierre Bibeau de Yamaska. La nature des méfaits est assez particulière et me laisse sceptique. Il s'agirait de bernaches qui ont utilisé une prairie neuve et qui auraient de par leurs activités quotidiennes creusé des trous. Une visite sur les lieux m'a permis de constituer un document photographique (Figure 1 à 4). Comment les bernaches ont-elles pu creuser ces trous? Nous l'ignorons totalement. Des plaintes

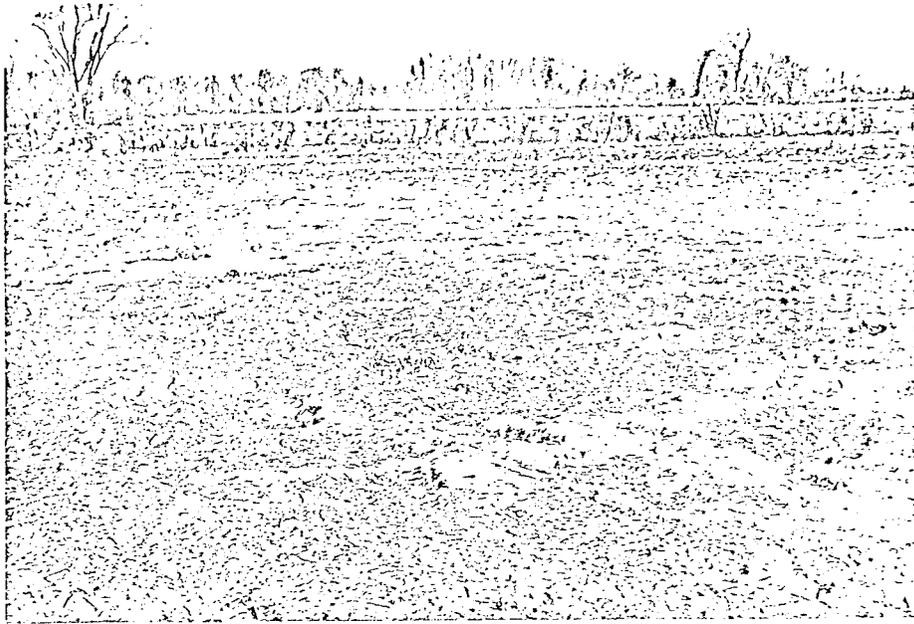


Figure 1: Allure générale de la prairie neuve de M. Bibeau après le retrait des eaux et le passage des bernaches.



Figure 2: Aspect générale de la prairie neuve après endommagement.

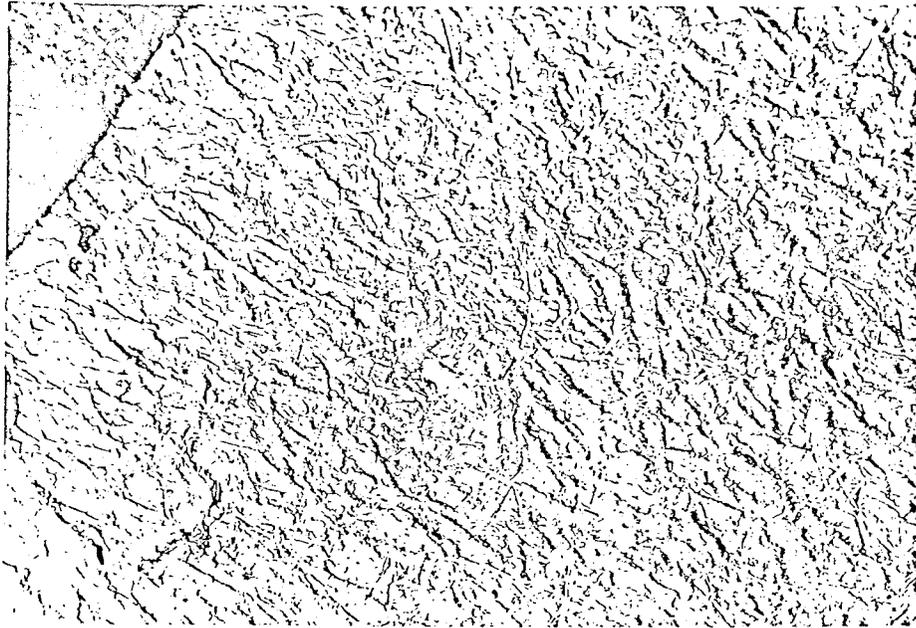


Figure 3: Traces évidentes du passage des bernaches: crotins et empreintes.



Figure 4: Profondeur moyenne des trous, environ 10 cm.

identiques ont été formulées par M. Omer Lemire de Baieville, Cté. Nicolet.

Afin d'éclaircir la nature réelle de ce méfait, je suggère l'expérience suivante:

- Choisir avec les cultivateurs concernés par le problème les champs où de tels méfaits sont survenus dans le passé.
- Etablir des exclos de 10m x 10m dans les sections les plus couramment utilisées par les bernaches et les plus susceptibles d'être inondées au printemps. Pas oublier de couvrir les exclos afin que les bernaches n'y pénètrent pas.
- Ainsi, seuls les éléments physiques tels que l'eau, la neige, la glace agiront à l'intérieur des exclos. Si, par la suite on constate des trous à l'intérieur des exclos, ce sont ces facteurs qui seront responsables des méfaits et non les bernaches.
- Il serait préférable de préparer les exclos dès cet automne ou tôt au printemps.

2) Domages causés par la Grande Oie Blanche

Plaintes de: - Cultivateurs de la région de l'Islet et Cap  
St-Ignace. La plainte fût communiquée par  
M. Marcel Catelli, garde-chasse de Montmagny.

- M. Laurent Bélanger  
L'Islet, Cté. l'Islet

A ce chapitre c'est le Dr. Austin Reed, en marge de son projet sur l'alimentation de la Grande oie blanche, qui a investigué dans la région de l'Islet.

Les oies auraient occupé plusieurs prairies neuves et leur présence a suscité l'inquiétude des cultivateurs de la région. Ces derniers croient que les oies brisent les prairies neuves en creusant des trous, en piétinant le sol détrempé et en mangeant les jeunes pousses de luzernes.

L'investigation menée par le Dr. Reed sur la terre de M. Bélanger a montré qu'il n'y avait pas de dommages vraiment sérieux causés par les oies. Si ces dernières avaient utilisé pendant plus longtemps les prairies de M. Bélanger, il aurait pu y avoir des dégâts plus sérieux, mais la période d'utilisation fut de courte durée. Un canon à propane fut prêté à M. Bélanger afin d'éloigner les oies. Cependant, il ne l'a pas utilisé parce qu'elles ne sont

pas revenues.

Des études sur l'utilisation des terres agricoles par la Grande oie blanche dans l'estuaire du St-Laurent apporteront au cours des prochaines années de plus amples détails au sujet des méfaits susceptibles d'être causés par ces oiseaux.

### 3) Domages causés par les Icteridae

Plainte de: - M. Louis Gérard Simard  
Agronome, 123 rue St-Joseph  
Baie St-Paul  
Il a fait la plainte au nom  
de M. Laurent Morin, agriculteur  
à Baie St-Paul.

Le conflit des Icteridae avec l'agriculture n'est pas nouveau. J'ai effectué une visite le 20 juillet chez M. Laurent Morin agriculteur de Baie St-Paul. J'ai noté dans l'un de ses champs d'avoine et d'orge (culture mixte) environ 500 oiseaux noirs dont: environ 250 Goglu (*Dolichonyx oryzivorus*), environ 200 Carouge à épaulettes (*Agelaius phoeniceus*) et environ 50 Etourneau Sansonnet (*Sturnus vulgaris*) qui mangeaient allègrement les grains d'avoine. Il semblerait d'après M. Morin et M. Simard que la population d'oiseaux noirs s'intensifie au cours du mois d'août.

J'ai prêté un canon à propane à M. Morin et M. Simard, agronome, m'a fait part de ses commentaires après avoir observé le comportement des oiseaux face aux détonations répétées. Il a signalé que les oiseaux se sont graduellement habitués au son et que par la suite rien ne pouvait les déranger. Cette réaction des Icteridae face au canon est bien connue. En fait, la véritable

solution pour effrayer ces oiseaux est loin d'être trouvée. Le Service canadien de la Faune a donné un contrat à M. Roger Bider et son équipe afin d'effectuer des recherches sur le problème des Icteridae avec l'agriculture dans la vallée de l'Outaouais. Ce rapport devant être présenté pour janvier '76, il nous appartiendra donc de déterminer les actions que l'on entreprendra pour l'avenir.

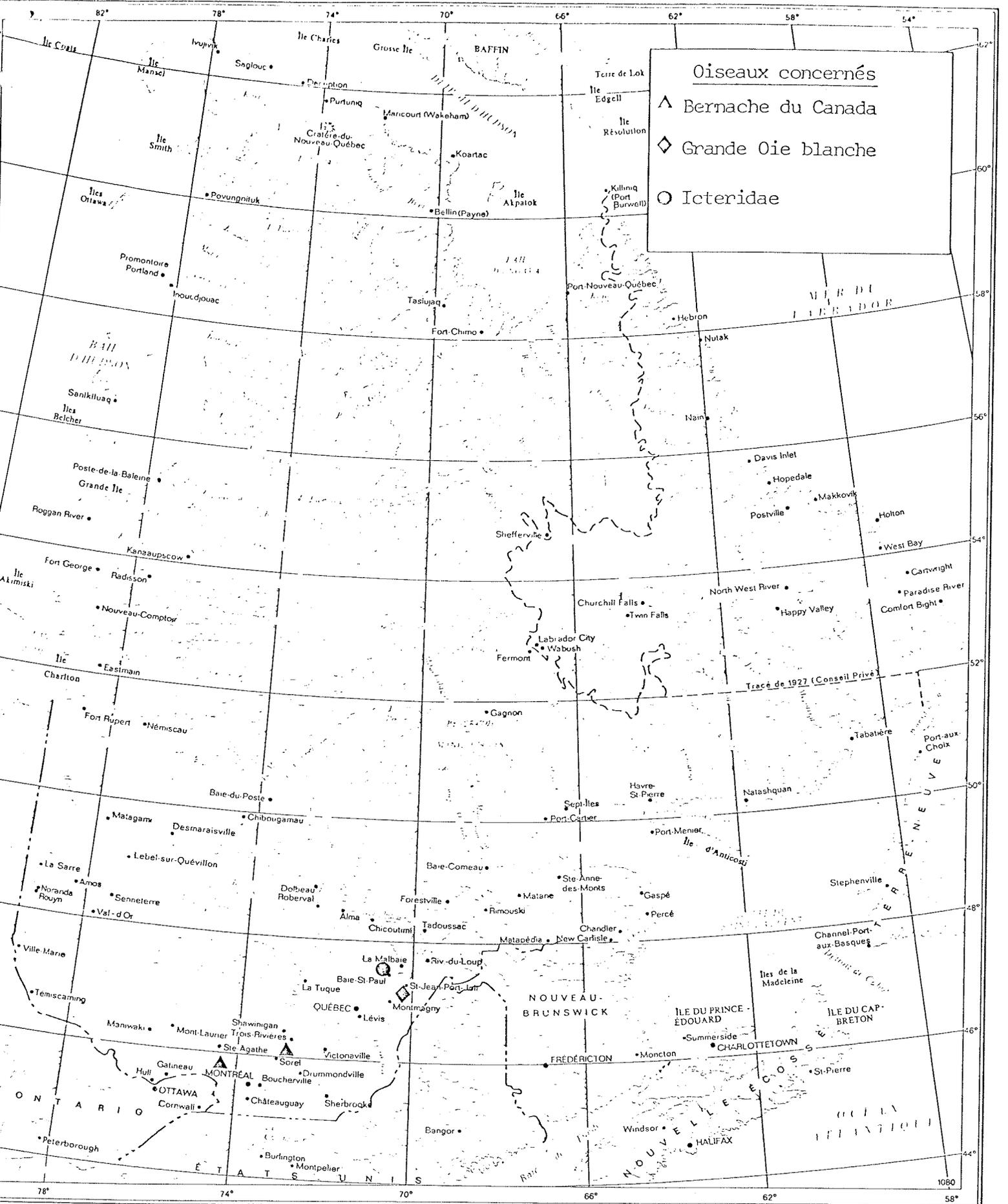


Figure 5. Provenances des plaintes